



21 avril 2020 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Les pompiers moustachus exclus de la caserne !

Alors qu'ils sont en première ligne pour assurer le transport de malades du COVID-19 vers l'hôpital, la direction des pompiers dans le Grand-Est, empêche les pompiers moustachus de venir travailler.

En Moselle, la moustache devient l'attribut de trop qui depuis 2 semaines, a conduit les chefs de centres à exclure des sapeurs-pompiers.

Le professeur RAOULT est barbu avec un masque auprès de ses malades, sans que cela pose de problème comme nombre de sapeurs-pompiers de France.

Et bien en guise de reconnaissance du travail fait, le colonel VALLIER, directeur des pompiers de la Moselle, a exclu 26 sapeurs-pompiers professionnels des centres de secours qui n'ont pas rasé leur moustache à parution d'une note datée du 16 mars.

La plupart n'ont donc pas d'autre alternative de faire valoir au tribunal, devant le juge, cette décision discriminatoire.

La Fédération CGT des Services publics apporte son entier soutien à tous les salarié.e.s et fonctionnaires qui œuvrent quotidiennement pour limiter les conséquences de la pandémie.

---

**CONTACT PRESSE :**

Alain DARMEY : 06 50 08 63 49